



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 9 mois clos le 30 septembre 2022
INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE
47, boulevard de l'hôpital - 75013 PARIS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets indépendants
adhérents de KPMG International Limited,
une société de droit anglais ("private
company limited by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE

47, boulevard de l'hôpital - 75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 9 mois clos le 30 septembre 2022

Aux membres du Conseil d'administration de la fondation INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note n° 1-8 "Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)" de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

La note n°1 "Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux libéralités (dons, legs et donations), aux disponibilités et valeurs mobilières de placement, ainsi qu'aux provisions pour risques et charges. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 février 2023

KPMG SA

Romain MERCIER

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 9			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit	84 000	62 000	22 000	56 000
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 458 067	1 296 005	162 062	136 961
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	1 485 000		1 485 000	1 485 000
	Constructions	69 996 476	22 998 247	46 998 229	47 908 175
	Installations techniques Matériel et outillage	50 077 643	41 473 768	8 603 875	8 945 282
	Immobilisations corporelles en cours	353 302		353 302	592 661
	Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>	1 775 661		1 775 661	958 659	
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées	150 000		150 000	150 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	24 693		24 693	24 693	
Total I	125 404 841	65 830 019	59 574 822	60 257 431	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	155 709		155 709	
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 945 927	1 124 899	8 821 028	10 892 586
	Créances reçues par legs ou donations	720 838		720 838	654 868
	Autres	31 362 436		31 362 436	32 820 725
	Valeurs mobilières de placement	25 000 000		25 000 000	25 000 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	18 880 046		18 880 046	22 286 919
	Charges constatées d'avance (2)	1 475 789		1 475 789	1 248 424
	Total II	87 540 744	1 124 899	86 415 846	92 903 521
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	212 945 585	66 954 918	145 990 668	153 160 952	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 9	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires	1 200 000	1 200 000
	Fonds propres complémentaires	12 896 579	13 567 009
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	19 689 396	17 946 852	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-2 879 137	1 742 544
	Situation nette (sous total)	30 906 837	34 456 405
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	19 627 216	20 513 555
	Provisions réglementées		
	Total I	50 534 054	54 969 960
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 364 357	1 565 009
	Fonds dédiés	22 341 863	20 494 127
	Total II	24 706 219	22 059 136
PROVISIONS	Provisions pour risques	173 000	228 000
	Provisions pour charges	279 182	299 815
	Total III	452 182	527 815
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 268 091	28 618 091
	Emprunts et dettes financières diverses	477 441	170 784
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 062 630	7 002 753
	Dettes des legs ou donations	154 142	104 517
	Dettes fiscales et sociales	5 228 555	5 278 220
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	323 585	408 451
	Autres dettes	163 501	202 222
	Instrument de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	28 620 267	33 819 004
	Total IV	70 298 212	75 604 041
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	145 990 668	153 160 952

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022	Exercice N-1 31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	11 039 579	14 282 362
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 071 579	15 513 875
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 911 759	13 056 870
Mécénats	1 428 445	4 602 092
Legs, donations et assurances-vie	3 163 678	3 487 989
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	205 398	273 009
Utilisations des fonds dédiés	13 265 253	18 603 493
Autres produits	4 340 967	5 700 120
Total I	53 426 657	75 519 810
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	17 979 485	22 765 866
Aides financières	948 784	2 513 610
Impôts, taxes et versements assimilés	1 238 512	1 584 492
Salaires et traitements	10 511 932	13 214 273
Charges sociales	4 114 076	5 321 415
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 269 577	5 806 799
Dotations aux provisions	196 689	691 535
Reports en fonds dédiés	15 946 336	20 725 097
Autres charges	723 691	941 444
Total II	55 929 082	73 564 532
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-2 502 425	1 955 278

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 9	Exercice N-1 31/12/2021 12
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35 119	353 270
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	1 400	852
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	36 518	354 122
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	403 048	559 783
Différences négatives de change	10 183	7 073
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	413 231	566 856
2. Résultat financier (III-IV)	-376 713	-212 734
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-2 879 137	1 742 544
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	53 463 176	75 873 932
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	56 342 313	74 131 388
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-2 879 137	1 742 544



Fondation Institut du Cerveau

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 13 septembre 2006

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47 boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

SOMMAIRE

ANNEXE	3
Note n° 1 : Règles et méthodes comptables	4
1. Principes comptables	4
2. Dérogation aux principes comptables.....	4
3. Changement de méthode comptable	4
4. Evènements de l'exercice 2022.....	4
5. Evènements postérieurs à la clôture	5
6. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes	5
a. Notes sur le bilan actif	5
b. Notes sur le bilan Passif	6
c. Notes sur les Produits.....	8
d. Résultat exceptionnel	10
7. Informations complémentaires.....	10
8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)	11
Note n° 2 : Tableau des immobilisations.....	14
Note n° 3 : Tableau des amortissements	14
Note n° 4 : Tableau des provisions.....	15
Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés	15
Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs	15
Note n° 7 : État des créances et des dettes	16
Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer.....	17
Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance.....	17
Note n° 10 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).....	18
Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources (CER)	19

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 145 990 668 €
- Total des produits : 53 463 176 €

Dont utilisation des fonds dédiés : 13 265 253 €

- Total des charges : 56 342 313 €

Dont report en fonds dédiés : 15 946 336 €

- **Résultat de l'exercice : - 2 879 137 €**

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022. L'exercice précédent couvrait l'année 2021, soit une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Directeur Général.

Note n° 1 : Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources et le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2. Dérogation aux principes comptables

Néant.

3. Changement de méthode comptable

Néant.

4. Evènements de l'exercice 2022

Les principaux faits marquants des neufs premiers mois de l'année 2022 ont été les suivants :

- Présentation du Plan Innovation 2030 au Conseil d'Administration,
- Cadrage du plan de développement de l'Institut 2023-2030,
- Sélection de 3 nouvelles équipes à l'issue d'un appel à projets international,
- Lancement du DIM C-BRAINS (Cognition et Révolutions du Cerveau, Intelligence Artificielle, Neurogénique et Société), financé par la Région Île-de-France,
- Candidature, avec la Fondation Voir et Entendre et la Fondation Fondamental, à l'appel à manifestation d'intérêts France 2030 Biocluster,
- Mise en œuvre du calendrier comptable (1^{er} octobre-30 septembre). Exercice 2022 exceptionnellement sur 9 mois (versus 12 mois pour l'exercice précédent).

5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

6. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

a. Notes sur le bilan actif

Immobilisations incorporelles & corporelles

Le bâtiment ICM est évalué à son coût de production d'un montant de 57 288 K€. La valeur brute de l'immeuble s'élève à 57 288 K€ et a été établie à partir des décomptes généraux définitifs communiqués à l'ensemble des entreprises.

Le bâtiment ICM est comptabilisé et amorti selon l'approche par composants, telle que prévue par le plan comptable général. Les éléments constitutifs du bâtiment (gros œuvre, façades, installations générales et agencements), ayant des utilisations différentes, sont comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les durées réelles d'utilisation des différents composants du bâtiment sont les suivantes :

- Gros œuvre : 40 ans
- Façades : 30 ans
- Installations générales : 25 à 30 ans
- Agencement des constructions : 15 ans

Le terrain sur lequel est érigé le bâtiment a fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public conclue entre l'AP-HP et l'ADREC, pour une durée de 40 ans à compter de la date de réception des travaux, à l'issue de laquelle il est indiqué que l'intégralité des bâtiments et aménagements reviendront gratuitement à l'AP-HP. Cette convention a été transférée par voie d'avenant à l'ICM dans le cadre de la fusion intervenue entre l'ICM et l'ADREC.

Début 2019, l'ICM a acquis l'immeuble « Chevaleret », d'une surface de 1 308.71 m², situé à Paris (XIII^{ème} arrondissement). Cet immeuble, proche de l'Institut, lui permet d'accompagner sa croissance sur les volets de recherche appliquée et start-ups.

La valeur brute de l'immeuble s'élève à 11 041 K€ et est comptabilisé à hauteur de 9 556 K€ pour le bâtiment (amorti sur 40 ans) et 1 485 K€ pour le terrain.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 3 ans,
- Matériels & équipements scientifiques : 5 à 15 ans,
- Agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Les investissements sont enregistrés pour leur montant hors taxe depuis l'exercice 2012.

Les immobilisations corporelles en cours (353 K€) correspondent principalement à des serveurs informatiques et du matériel scientifique qui seront installés fin 2022 et en 2023.

Les biens reçus par legs ou don et destinés à être cédés sont inscrits à l'actif depuis l'application du règlement ANC n°2018-06 (1 776 K€).

Immobilisations Financières

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition.

Les autres participations correspondent principalement aux titres de participation d'ICM TECH pour 150 K€.

Les dépôts et cautionnements sont principalement liés au versement d'une caution pour loyers de la Station F.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Le poste « autres créances », d'un montant de 31 362 K€ comprend des subventions à recevoir (cf. § 6.C) pour 24 627 K€, un crédit de tva en attente de remboursement pour 1 827 K€ ainsi que des créances pour 3 233 K€.

Disponibilités et VMP

Des contrats de capitalisation à hauteur de 25 000 K€ sont portés en valeurs mobilières de placement.

Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités sont portées sur les lignes suivantes :

- Compte sur livret 13 503 K€,
- Compte à terme 1 000 K€,
- Intérêts courus sur ces placements 2 842 K€.

b. Notes sur le bilan Passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs enregistrent la valeur d'origine des dotations, consommable et non consommable, consenties par les fondateurs :

- ADREC 7 500 K€,
- État 4 200 K€.

La dotation consommable est reprise au résultat au titre du financement des actions.

L'évolution des dotations consommables est la suivante :

En €	01/01/2022	Flux 2022	30/09/2022
Dotations consommables	10 500 000		10 500 000
Dotation consommable ANR	59 400 000	2 550 000	61 950 000
Total Brut	69 900 000	2 550 000	72 450 000
Reprise au résultat de la dotation consommable	-59 727 956	-3 220 430	-62 948 386
Total Net dotation	10 172 044	-670 430	9 501 614

L'évolution des fonds propres est présentée en note 6.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées au financement de biens non renouvelables par l'ICM sont inscrites au passif, la valeur nette s'élève à 19 627 K€.

Elles sont reprises au résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Les subventions d'investissement brutes provenant de l'ADREC (24 412 K€), correspondent à :

- Une subvention d'investissement pour un montant de 15 000 K€ versée par la Région Ile de France pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 4 912 K€ versée par le Département de Paris pour le financement de la construction de l'ICM,
- Une subvention d'investissement Inserm pour un montant de 3 000 K€ pour la réalisation d'aménagements spécifiques,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 1 500 K€ versée par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM.

Provisions

La provision pour risque concerne principalement des litiges prud'hommaux en cours, provisionnés à hauteur des demandes formulées.

La provision pour charges correspond aux obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite évaluées à la date du 30 septembre 2022 (222 K€).

Le calcul effectué au 30 septembre 2022 correspond à la moyenne de la provision constatée depuis la création de l'ICM. Le calcul basé sur la méthode actuarielle sera réactualisé sur le prochain exercice de 12 mois.

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 222 K€ correspondant à une dotation d'engagement de retraite sur l'année de 20 K€.

La provision pour remise en état de 48 K€ concerne les travaux restant à engager pour donner suite à un sinistre sur le tableau général basse tension intervenu en 2019. Le montant

provisionné depuis le 31 décembre 2019 correspond au montant du devis des travaux à réaliser, soit 98 K€ diminué de 50 K€ correspondant aux factures enregistrées en 2022.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de subventions, dons et legs et contrats industriels ou de recherche correspondent à la part à des ressources affectées par le donateur, légataire ou transcrites dans une convention, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées (cf. note n°5).

Dettes

Les rubriques du bilan passif correspondent aux différentes dettes contractées dans le cadre du fonctionnement de la Fondation.

Elles intègrent également l'emprunt souscrit pour le financement de l'immeuble ainsi que celui pour l'acquisition du bâtiment « Chevaleret ».

c. Notes sur les Produits

Subventions d'exploitation

Lorsqu'une convention est signée, le montant total du contrat est porté en produits avec pour contrepartie l'inscription d'une créance, qui diminue au fur et à mesure des encaissements. Le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Partenariats industriels

Les produits relatifs aux contrats industriels sont constatés au fur et à mesure des facturations correspondant aux projets de collaboration.

Depuis 2015, le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Dons

Les dons sont enregistrés en autres produits lors de leur réception.

Le produit des dons et mécénats affectés est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant des mécénats ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Legs et donations

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs/donations sont comptabilisés suivant leur nature avec la contrepartie en produits.

Les assurances-vie dont la fondation est bénéficiaire sont comptabilisées en produit à la date de réception des fonds.

Lors de la réception des fonds, les legs/donations portant sur les espèces et actifs bancaires sont comptabilisés dans un compte d'actif selon la nature du bien.

La partie des ressources constatées en produit au cours de l'exercice et non encore encaissée, est comptabilisée en fonds reportés avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs/donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation du legs/donation par la contrepartie du compte « Utilisations de fonds reportés ».

Les montants encaissés sur 2022 s'élèvent à 1 855 K€ et se décomposent comme suit :

	En €	Montants
	Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 124 247
P	Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie	
R	à l'article 213-9	1 481 044
O	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés	
D	à être cédés	610 200
U	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou	
I	donations destinés à être cédés	
T	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	647 897
S		
C	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou	
H	donations destinés à être cédés	-526 725
A	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou	
R	donations destinés à être cédés	
G		
E	Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	-1 481 244
S		
	Solde de la rubrique	1 855 419

Au 30 septembre 2022 le montant des fonds reportés s'élève à 2,3 M€ ;

Détail des produits de prestations de services facturées :

En €	30/09/2022
Prestations de Services	6 944 785
Partenariat industriel	1 042 886
Contrat industriel : prestations	182 098
Overheads/Contrats Industriels	354 451
Overheads/Contrats Industriels-Prestations	85 346
Prestations hébergement	783 190
Produits des act. annexes - Commission hébergeur	675 534
Produits des act. annexes - Commission gestion	305
Produits des activités annexes - Locations	211 743
Produits des activités annexes - Mise à disposition de personnel	15 484
Refacturations autres	226 409
Produits annexes-contributions locatives	499 500
Produits des activités annexes - activités de formation	17 708
Gala produits activités annexes	140
Total des prestations de services	11 039 579

d. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul au 30 septembre 2022.

7. Informations complémentaires

Effectif

L'effectif au 30 septembre 2022 est de 366 salariés. L'effectif moyen est de 358 salariés.

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 prévoit que les associations du régime de la loi du 1er juillet 1901, qui remplissent un double critère fondé d'une part sur le montant de leur budget annuel et d'autre part sur le montant de la ou des subventions versées, d'inscrire le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés « dans une annexe aux comptes de l'organisme ».

La Fondation Institut du Cerveau a défini, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants, les membres du bureau.

Il est précisé que ces personnes réalisent leur fonction à titre bénévole, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

A titre d'information complémentaire, le montant global des rémunérations versées aux cinq salariés les mieux rémunérés au 30 septembre 2022 s'élève à 465 K€.

Honoraires commissaire aux comptes

Conformément aux obligations prévues par le Code de commerce (articles R123-198 & R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges de l'exercice 2022 s'élève à 27 000 € et concerne l'audit légal.

Contributions volontaires en nature

- Bénévolat

La Fondation ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Le volume est évalué à 0,8 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 24 k€.

- Mécénat en nature et de compétences

En 2022, la Fondation Institut du Cerveau a bénéficié de mécénat en nature et de compétences dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- **Des espaces média auprès de :** France TV, Altice Média publicité, Radio France, 366, Canal+ Groupe, Amaury Média, Bein Sport, Bayard Média, RTL, NRJ Global, Orange, Groupe Barrière, JC Decaux, Klesia, Richard Mille.
- **Des produits ou prestations à titre gratuit :** IDEC, Orrick Rambaud Martel, Publicis Groupe, Orange.

8. *Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)*

Le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif impose de présenter un compte de résultat par origine et destination (CROD) permettant de refléter le modèle économique de l'entité et un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) conforme à la loi n°91-772 par reprise des données figurant dans le compte de résultat précédent.

Le CROD et le CER ont pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage que toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales. Le CROD et le CER ici présentés reflètent ainsi le modèle économique et les missions sociales de l'ICM.

Conformément au règlement comptable, les mécanismes d'allocations qui sous-tendent l'élaboration du CROD et du CER traduisent les règles de gestion et d'affectation définies par l'ICM et s'appuient en conséquence sur les clés de répartition établies en interne (ventilations analytiques). Les emplois sont évalués suivant le coût complet par destination (correspondant aux coûts de fonctionnement et de personnel, augmentés des coûts indirects).

Définition des Emplois

○ Missions sociales

L'ICM a défini comme mission sociale ses différentes actions en matière de recherche :

- Accueil des équipes de recherche,
- Financement des projets de recherche,
- Valorisation de la recherche,
- Incubateur,
- Plateformes technologiques,
- Animation scientifique,
- Alliances internationales et partenariats industriels.

Ces frais, qui s'élèvent à 34 072 853 €, représentent 85,9 % des emplois inscrits au CROD.

○ Frais de recherche de fonds

Entrent sous cette rubrique les frais correspondants à :

- Des dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention,
- Des dépenses de frais de communication.

Ces frais (3 175 637 €) représentent 8,0 % des emplois inscrits au CROD.

○ Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges directes et indirectes des équipes supports (finances, ressources humaines, informatiques et logistiques).

Ils s'élèvent à 2 406 523 €, soit 6,1 % des emplois inscrits au CROD.

Définition des ressources

Les produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus de l'appel à la générosité du public (particuliers), aux legs et au mécénat d'entreprises.

Ils s'élèvent à 11 972 582 €, soit 30,4 % des ressources du CROD.

Depuis sa création, l'ICM enregistre une progression constante du nombre de donateurs (292 001 à fin septembre 2022) et de la valeur moyenne des dons.

Les produits non liés à la générosité du public correspondent aux refacturations des prestations auprès des fondateurs, partenaires et autres sociétés, aux contrats de partenariat, à des subventions d'exploitation et à la quote-part des subventions consommables.

Ce poste représente 36,2 % des ressources inscrites au CROD, soit 14 297 338 €.

Les subventions et autres concours publics proviennent essentiellement de l'ANR, de la Commission Européenne et de la Région Ile de France.
Le total de ces subventions est de 13 191 980 € (33,4 %).

Commentaires sur le CROD de l'exercice

L'Institut du Cerveau (ICM) est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. En réunissant en un même lieu, malades, médecins et chercheurs, l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais. Les pouvoirs publics, les entreprises privées, les particuliers contribuent au financement de la recherche.

Ainsi, les produits liés à la générosité du public représentent une part importante des ressources et permettent de financer :

- Les missions sociales à hauteur de 70,4 %,
- Les frais de collecte auprès du public à hauteur de 27,2 %
- Et les frais de fonctionnement pour 2,4 %

Il ne subsiste à la clôture de l'exercice aucun excédent cumulé de ressources collectées auprès du public non encore utilisées et non affectées.

Note n° 2 : Tableau des immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur Brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				0
Autres immobilisations incorporelles	1 450 272	91 795		1 542 067
TOTAL (I)	1 450 272	91 795	0	1 542 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 485 000			1 485 000
Constructions	69 570 871	732 495		70 303 366
Inst.techniques matériel et outillage	24 233 841	1 784 024		26 017 865
Inst.générales, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique				0
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	23 317 876	435 012		23 752 888
Immobilisations corporelles en cours	592 661	395 105	634 464	353 302
Biens reçus par legs destinés à être cédés	958 659	1 343 727	526 725	1 775 661
Avances et acomptes	0			0
TOTAL (II)	120 158 908	4 690 363	1 161 189	123 688 082
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	150 000			150 000
Prêts				0
Autres titres et immobilisations financières	24 693			24 693
TOTAL (III)	174 693	0	0	174 693
TOTAL GENERAL (I+II+III)	121 783 873	4 782 158	1 161 189	125 404 842

Note n° 3 : Tableau des amortissements

Amortissements (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				0
Autres immobilisations incorporelles	1 257 311	100 694		1 358 005
TOTAL (I)	1 257 311	100 694	0	1 358 005
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0
Constructions	21 415 559	1 678 914		23 094 473
Inst.techniques matériel et outillage	20 876 657	1 252 687		22 129 344
Inst.générales, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique				0
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	17 976 914	1 271 283		19 248 197
TOTAL (II)	60 269 130	4 202 884	0	64 472 014
TOTAL GENERAL (I+II)	61 526 441	4 303 578	0	65 830 019

Note n° 4 : Tableau des provisions

Provisions (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				0
Sur immobilisations corporelles				0
Sur autres immobilisations				0
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients	1 044 325	167 799	87 225	1 124 899
Autres provisions pour dépréciations				0
TOTAL GENERAL	1 044 325	167 799	87 225	1 124 899

Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés

Variation des Fonds Dédiés issus de (en €)	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	10 802 787	9 089 470	11 337 106			13 050 423	
Contributions financières d'autres organismes	4 481 390	1 923 721	1 224 987			3 782 656	
Ressources liées à la générosité du public	5 209 950	1 604 165	1 903 000			5 508 785	
	20 494 127	12 617 356	14 465 093	0	0	22 341 864	0
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 509 009	1 481 244	647 897			2 342 356	

Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs

Nature des Fonds Propres (en €)	Montant début exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	14 425 751	-670 430	0	13 755 321
Dotation statutaire inaliéable	1 200 000			1 200 000
Dotation statutaire consommable	10 500 000			10 500 000
Dotation consommable	59 400 000	2 550 000		61 950 000
Dotation consommable inscrite en compte de résultat	-59 727 956	-3 220 430		-62 948 386
Boni de fusion	3 063 707			3 063 707
Report à nouveau programme ANR	-10 000			-10 000
ADREC	331 258	0	0	331 258
Prime de fusion	251 247			251 247
Provision perte intercalaire	80 011			80 011
Report à nouveau	17 956 852	1 742 544		19 699 397
Résultat de l'exercice	1 742 544	-2 879 137	1 742 544	-2 879 137
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Subvention d'invest. s/biens non renouv.	20 513 555	235 562	1 121 901	19 627 216
TOTAL GENERAL	54 969 960	-1 571 461	2 864 445	50 534 055

Note n° 7 : État des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts (1)	0		
Autres immobilisations financières	24 693		24 693
Stocks et en cours	155 709	155 709	
Usagers et comptes rattachés	8 821 028	8 755 505	65 523
Créances reçues par legs ou donations	720 838	720 838	
Autres créances	31 362 436	23 064 962	8 297 474
Charges constatées d'avance	1 475 789	1 475 789	
TOTAL GENERAL	42 560 493	34 172 803	8 387 690
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des dettes (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès Ets de crédits (1) (2)	28 268 091	1 392 302	26 875 789
Emprunts et dettes financières diverses (1)	477 441	477 441	
Avances et acomptes reçus	0	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 062 630	7 062 630	
Dettes des legs ou donation	154 142	154 142	
Dettes fiscales et sociales	5 228 555	5 228 555	
Fournisseurs d'immobilisations	323 585	323 585	
Autres dettes	163 501	163 501	
Produits constatés d'avance	28 620 267	17 102 006	11 518 261
TOTAL GENERAL	70 298 211	31 904 162	38 394 050
(1) Montant :			
- Emprunts souscrits en cours d'exercice			
- Emprunts remboursés en cours d'exercice		350 000	
(2) Emprunt souscrit jusqu'en 2039			

Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer

Produits à recevoir (en €)	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances sociales et fiscales	0
Usagers et comptes rattachés	6 095 655
Autres créances	4 149 593
Disponibilités	2 842 120
TOTAL GENERAL	13 087 368

Charges à payer (en €)	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	477 441
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs et comptes rattachés	3 877 511
Dettes fiscales et sociales	2 780 215
Fournisseurs d'immobilisations	55 460
Autres dettes	0
TOTAL GENERAL	7 190 627

Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance

CCA / PCA (en €)	Charges	Produits
D'exploitation	1 475 789	28 620 267
Financiers	0	0
Exceptionnels	0	0
TOTAL GENERAL	1 475 789	28 620 267

Note n° 10 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Compte de Résultat par Origine et Destination		
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
<u>1. Produits liés à la générosité du public</u>	<u>11 972 582</u>	<u>11 972 582</u>
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>		
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>	<u>11 971 595</u>	<u>11 971 595</u>
<i>Dons manuels</i>	7 924 735	7 924 735
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	2 618 415	2 618 415
<i>Mécénat</i>	1 428 445	1 428 445
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>	987	987
<u>2. Produits non liés à la générosité du public</u>	<u>14 297 338</u>	
<i>2.1 Cotisations sans contrepartie</i>		
<i>2.2 Parrainage des entreprises</i>		
<i>2.3 Contributions financières sans contrepartie</i>	3 220 430	
<i>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</i>	11 076 908	
<i>Prestations de services</i>	6 944 785	
<i>Partenariat</i>	1 664 780	
<i>Autres produits</i>	2 467 343	
<u>3. Subventions et autres concours publics</u>	<u>13 191 980</u>	
<u>4. Reprises sur provisions et dépréciations</u>	<u>191 747</u>	0
<u>5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs</u>	<u>13 265 253</u>	1 604 165
TOTAL	52 918 900	13 576 747
CHARGES PAR DESTINATION		
<u>1. Missions sociales</u>	<u>34 072 853</u>	<u>8 223 025</u>
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<u>34 072 853</u>	<u>8 223 025</u>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	34 072 853	8 223 025
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>	0	0
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>		
<u>2. Frais de recherche de fonds</u>	<u>3 175 637</u>	<u>3 175 637</u>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	2 778 309	2 778 309
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>	397 328	397 328
<u>3. Frais de fonctionnement</u>	<u>2 406 523</u>	<u>275 086</u>
<u>4. Dotations aux provisions et dépréciations</u>	<u>196 689</u>	0
<u>5. Impôt sur les bénéfices</u>		
<u>5. Report en fonds dédiés de l'exercice</u>	<u>15 946 336</u>	1 903 000
TOTAL	55 798 037	13 576 747
EXCEDENT OU DEFICIT	-2 879 138	0

Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources (CER)

Compte d'Emploi des Ressources année 2022			
EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. Missions sociales	8 223 025	1. Produits liés à la générosité du public	11 972 582
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<u>8 223 025</u>	<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	8 223 025	<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>	<u>11 971 595</u>
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>	0	<i>Dons manuels</i>	7 924 735
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>	0	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	2 618 415
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	0	<i>Mécénat</i>	1 428 445
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>	0	<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>	<u>987</u>
2. Frais de recherche de fonds	<u>3 175 637</u>		
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	2 778 309		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>	397 328		
3. Frais de fonctionnement	<u>275 086</u>		
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	11 673 748	TOTAL DES RESSOURCES	11 972 582
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATION	0
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 903 000	3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 604 165
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	13 576 747	TOTAL	13 576 747
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dedies)	0
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dedies)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022		Exercice 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		PRODUITS PAR ORIGINE	
1. Contributions volontaires aux missions sociales		1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	0
<i>Réalisées en France</i>		<i>Bénévolat</i>	
<i>Réalisées à l'étranger</i>		<i>Prestations en nature</i>	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		<i>Dons en nature</i>	
3. Contributions volontaires au fonctionnement			
TOTAL	0	TOTAL	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2022		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	5 209 949		
<i>(-) Utilisation</i>	-1 604 165		
<i>(+) Report</i>	1 903 000		
<i>Transferts</i>			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 508 783		